



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence, de la  
protection des données et de la médiation ATPrDM  
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit, Datenschutz  
und Mediation ÖDSMB

La Préposée à la transparence  
La Préposée à la protection des données a.i.

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08  
www.fr.ch/atprdm

—  
Réf. : MS/2023-FP-4

## PRÉAVIS – FRIPERS

du 15 mars 2023

**Extension (accès direct) par le Service de la prévoyance sociale (ci-après : SPS)**

### I. Préambule

Vu

- les articles 16 et 16a de la Loi cantonale du 23 mai 1986 sur le contrôle des habitants (LCH ; RSF 114.21.1) ;
- l'article 3 de l'Ordonnance cantonale du 14 juin 2010 relative à la plateforme informatique contenant les données des registres des habitants (RSF 114.21.12) ;
- la Loi cantonale du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD ; RSF 17.1) ;
- le Règlement du 29 juin 1999 sur la sécurité des données personnelles (RSD ; RSF 17.15) ;
- les articles 153b ss de la Loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS ; RS 831.10) ;
- les articles 134<sup>bis</sup> ss du Règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants (RAVS ; RS 831.101) ;
- la Convention intercantonale du 13 décembre 2002 relative aux institutions sociales (CIIS ; RSF 834.0.4) ;
- la Loi du 12 mai 2016 sur les prestations médico-sociales (LPMS ; RSF 820.2) ;
- la Loi du 16 novembre 2017 sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles (LIFAP ; RSF 834.1.2) ;
- le Règlement du 23 janvier 2018 sur les prestations médico-sociales (RPMS ; RSF 820.21) ;
- le Règlement du 16 décembre 2019 sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles (RIFAP ; RSF 834.1.21) ;
- l'Arrêté du 19 décembre 2000 fixant la contribution aux frais des personnes prises en charge dans les institutions spécialisées (RSF 834.1.26),

l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ci-après : ATPrDM) formule le présent préavis.

## II. Demande d'extension – accès direct

Le SPS a formulé une demande d'extension (accès direct) aux données personnelles de la plateforme informatique cantonale contenant les données des registres des habitantes et habitants (FriPers) au moyen d'une procédure d'appel.

Ce préavis se base sur les éléments qui ressortent du formulaire A1 (V10) de demande d'accès à des données FriPers daté du 27 février 2023, transmis le 28 février 2023 par le Service de la population et des migrants (ci-après : SPoMi). À la suite d'un échange téléphonique avec le SPS en date du 13 mars 2023, confirmé par les courriels du 13 mars 2023, il s'agit d'une demande d'extension (accès direct) aux caractères **3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 39, 44, 45, 46, 49 et 50** et à **l'historique des données**. Cet accès est limité aux données des habitantes et habitants établis dans le canton (cf. Annexe).

Il sied de relever que le 18 novembre 2022, l'ATPrDM a émis un préavis favorable à la demande d'accès indirect du SPS aux caractères susmentionnés, et à l'historique des données soumis à une limitation rétroactive de 2 ans des données pour les caractères 31 et 32. Par décision du 29 novembre 2022, la DSJS a entièrement suivi le préavis et autorisé l'accès indirect.

Le but du préavis est de vérifier la licéité du traitement sous l'angle de la protection des données. Seul l'accès aux caractères nécessaires à la tâche sera admis, conformément à la liste des caractères accessibles annexée. En outre, leur numérotation se réfère également à cette liste.

## III. Nécessité de l'accès

Dans le cadre de l'accomplissement de ses tâches, il est nécessaire au SPS de pouvoir analyser la situation des bénéficiaires. Selon le SPS, à des fins de vérification, il existe un besoin de contrôle des données transmises. Le SPS chiffre à plus de 1000 le nombre de cas par année pour lesquels des vérifications devraient être effectuées, de manière ponctuelle et irrégulière. L'extraction effectuée par le SPoMi risque de lui donner un certain retard. Pour ce faire, le SPS souhaite avoir accès de manière directe aux données de la plateforme informatique FriPers par le biais de la consultation. Le SPS indique que de ces vérifications découle la bonne qualité des prestations médico-sociales et la prise en charge adéquate d'un financement de ces prestations par des pouvoirs publics. Un accès direct à FriPers permettrait la vérification des informations.

## IV. Conclusion

L'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation

**confirme** le contenu de son préavis du 18 novembre 2022 concernant l'accès du SPS à la plateforme informatique FriPers,

émet un **préavis favorable** :

- à **l'accès direct** aux mêmes données FriPers que dans son préavis du 18 novembre 2022, à savoir celles relatives aux caractères suivants : **3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 39, 44, 45, 46, 49 et 50**
- à **l'accès direct à l'historique, soumis à une limitation rétroactive de 2 ans des données pour les caractères 31 et 32**

de la plateforme informatique cantonale contenant les données des registres des habitants (FriPers) par le service de la prévoyance sociale (SPS).

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité de la Cheffe de service de déterminer les accès de ses collaboratrices et collaborateurs, selon la nécessité de leurs tâches.

## **V. Remarques**

- > Les dispositions légales pertinentes doivent être respectées, notamment celles en matière de protection des données. Les données qui sont accessibles au service requérant ne doivent être consultées que pour l'accomplissement de ses tâches. Les dispositions pénales sur le secret de fonction s'appliquent : les données consultées ne doivent pas être communiquées à d'autres organes publics ou à des personnes privées.
- > Toute modification de l'accès devra être annoncée et notre Autorité se réserve le droit de modifier son préavis.
- > Les dispositions figurant aux articles 22a et 30a alinéa 1 lettre c LPrD sont réservées.
- > Le présent préavis peut être publié.

Martine Stoffel  
Préposée cantonale à la transparence  
Préposée cantonale à la protection des données *a.i.*

### **Annexe**

—

Liste des caractères

## VI. Annexe

A cocher	Caractères	Disponibilités selon mode d'accès				Raisons	Bases légales	Visa ATPrDM
		Consul- tation	Téléchargement		Inter- façage  (RE- WS)			
			.csv	.xml				
1	<input type="checkbox"/>	Identifiant communal de la personne	✓	✓	✓	✓		
2	<input type="checkbox"/>	Numéro d'assuré AVS (NAVS13)	✓	✓	✓	✓		
3	<input checked="" type="checkbox"/>	Nom officiel	✓	✓	✓	✓		✗
4	<input checked="" type="checkbox"/>	Nom de célibataire	✓	✓	✓	✓		✗
5	<input checked="" type="checkbox"/>	Nom d'alliance	✓	✓	✓	✓		✗
6	<input checked="" type="checkbox"/>	Nom selon le passeport étranger	✓	✓	✓	✓		✗
7	<input type="checkbox"/>	Nom alias	✓	✓	✓	✓		
8	<input type="checkbox"/>	Autres nom	✓	✓	✓	✓		
9	<input checked="" type="checkbox"/>	Nom selon déclaration	✓	✓	✓	✓		✗
10	<input checked="" type="checkbox"/>	Prénoms officiels	✓	✓	✓	✓		✗
11	<input checked="" type="checkbox"/>	Prénom usuel	✓	✓	✓	✓		✗
12	<input checked="" type="checkbox"/>	Prénoms selon passeport étranger	✓	✓	✓	✓		✗
13	<input checked="" type="checkbox"/>	Prénoms selon déclaration	✓	✓	✓	✓		✗
14	<input checked="" type="checkbox"/>	Date de naissance	✓	✓	✓	✓		✗
15	<input type="checkbox"/>	Lieu de naissance	✓	✓	✓	✓		
16	<input checked="" type="checkbox"/>	Sexe	✓	✓	✓	✓		✗
17	<input checked="" type="checkbox"/>	Etat civil	✓	✓	✓	✓		✗
18	<input type="checkbox"/>	Date d'événement d'état civil	✓	•	✓	✓		
19	<input checked="" type="checkbox"/>	Date de décès	✓	✓	✓	✓		✗
20	<input type="checkbox"/>	Nationalité	✓	✓	✓	✓		
21	<input type="checkbox"/>	Lieux d'origine	✓	✓	✓	✓		
22	<input type="checkbox"/>	Type d'autorisation	✓	✓	✓	✓		
23	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune d'annonce	✓	✓	✓	✓		✗
24	<input checked="" type="checkbox"/>	Relation d'annonce	✓	✓	✓	✓		✗
25	<input checked="" type="checkbox"/>	Date d'arrivée	✓	✓	✓	✓		✗
26	<input checked="" type="checkbox"/>	Lieu de provenance	✓	✓	✓	✓		✗
27	<input checked="" type="checkbox"/>	Date de départ	✓	✓	✓	✓		✗
28	<input checked="" type="checkbox"/>	Lieu de destination	✓	✓	✓	✓		✗
29	<input type="checkbox"/>	Communes de domicile secondaire	✓	✓	✓	✓		

A cocher	Caractères	Disponibilités selon mode d'accès				Raisons	Bases légales	Visa ATPrDM
		Consul- tation	Téléchargement		Inter- façage  (RE- WS)			
			.csv	.xml				
30	<input type="checkbox"/> Commune de domicile principal	✓	✓	✓	✓			
31	<input checked="" type="checkbox"/> Adresse postale	✓	✓	✓	✓			✗
32	<input checked="" type="checkbox"/> Adresse de domicile	✓	✓	✓	✓			✗
33	<input type="checkbox"/> Date de déménagement	✓	✓	✓	✓			
34	<input type="checkbox"/> Identificateur de bâtiment (EGID)	✓	✓	✓	✓			
35	<input type="checkbox"/> Catégorie de ménage	✓	✓	✓	✓			
36	<input type="checkbox"/> Identificateur de logement (EWID)	✓	✓	✓	✓			
37	<input type="checkbox"/> Numéro de ménage	✓	✓	✓	✓			
38	<input type="checkbox"/> Appartenance religieuse	✓	✓	✓	✓			
39	<input checked="" type="checkbox"/> Langue de correspondance	✓	✓	✓	✓			✗
40	<input type="checkbox"/> *Nom du conjoint(e) ou du/de la partenaire enregistré(e)	✓	•	✓	✓			
41	<input type="checkbox"/> *Prénom du conjoint(e) ou du/de la partenaire enregistré(e)	✓	•	✓	✓			
42	<input type="checkbox"/> *Date de naissance du conjoint(e) ou du/de la partenaire enregistré(e)	✓	•	✓	✓			
43	<input type="checkbox"/> *Sexe du conjoint(e) ou du/de la partenaire enregistré(e)	✓	•	✓	✓			
44	<input checked="" type="checkbox"/> *Nom des enfants mineurs	✓	•	•	•			✗
45	<input checked="" type="checkbox"/> *Prénom des enfants mineurs	✓	•	•	•			✗
46	<input checked="" type="checkbox"/> *Date de naissance des enfants mineurs	✓	•	•	•			✗
47	<input type="checkbox"/> *Lieu de naissance des enfants mineurs	✓	•	•	•			
48	<input type="checkbox"/> *Sexe des enfants mineurs	✓	•	•	•			
49	<input checked="" type="checkbox"/> *Nom et prénoms actuels du père (si dans même commune)	✓	•	✓	✓			✗
50	<input checked="" type="checkbox"/> *Nom et prénoms actuels de la mère (si dans même commune)	✓	•	✓	✓			✗
51	<input type="checkbox"/> *Nom et prénoms du père à la naissance de l'enfant	✓	✓	✓	✓			
52	<input type="checkbox"/> *Nom et prénoms de la mère à la naissance de l'enfant	✓	✓	✓	✓			
	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Historique des données</b>	✓						✗